

L'Abeille

de la Nouvelle-Orléans
Journal Hebdomadaire
Fondée le 1er Septembre 1827
Publiée par le Times-Picayune Publishing Co., au Times-Picayune Building, 209 Poydras Street, Nouvelle-Orléans, La. Téléphone Main 4100.

LA SECURITE DE LA FRANCE D'ABORD

DIT LE DR. BUTLER

A l'heure où se poursuit la Conférence de Washington nulles paroles ne pouvaient être plus précieuses, pour les Amis de la France et de la paix du monde, que celles que vient de prononcer devant la Chambre de Commerce de Dayton (Ohio) le Président de la Columbia University et de la Dotation Carnegie à New York, Mr. J. Dr. Nicholas Murray Butler.

Dans ce discours Mr. Butler pose d'abord avec force l'obligation pour la France d'assurer sa sécurité:

"Quelle que soit sa vaillance, la France, avec sa population stationnaire de 37 millions d'habitants, ne peut envisager sans crainte la perspective d'un nouveau conflit à soutenir seule contre l'Allemagne, qui en possède 66 millions. A l'heure actuelle, l'Allemagne a une population double de celle de la France. Vraisemblablement, la capacité industrielle et commerciale de l'Allemagne, n'ayant été nullement atteinte par la guerre, va continuer à se développer. Il faut donc, en premier lieu, chercher à assurer la sécurité de la France, au moyen d'une entente internationale capable de prévenir le retour de la guerre."

Cette constatation faite, l'orateur établit ensuite que le relèvement économique du monde entier, et des Etats-Unis en particulier, est lié étroitement à la reconnaissance primordiale de la nécessité où est le peuple français de se garantir contre une nouvelle attaque imprévue.

La sécurité de la France, dit-il, ne constitue pas seulement une question européenne, c'est une question mondiale. Une autre guerre contre elle ne déchainerait pas seulement à nouveau une guerre européenne, ce serait une guerre mondiale. Voilà pourquoi, si le peuple américain est réellement anxieux de voir réaliser la limitation des armements, il a actuellement un devoir à remplir et une occasion de l'accomplir.

Et Mr. Butler retient quatre questions principales dont dépendent la paix du monde et la possibilité de réduire les armements de terre et de mer:

- La sécurité de la France.
La liberté des mers.
L'expansion du Japon.
Le fléau politique et économique appelle Bolchevisme.

Toutes ces questions, dit-il, ont une importance non pas seulement locale ou continentale, mais mondiale, et menacent le bonheur et la tranquillité des habitants de toutes les nations du globe. C'est donc en commun accord avec ces nations que les Etats-Unis doivent les envisager et tenter de les résoudre.

"Ceci," affirme Mr. Butler, "qui déclare et celui qui propage que les Etats-Unis sont indépendants du reste du monde, que leurs idées, leurs principes et leurs intérêts sont différents, et que nous ne saurions ressembler en rien aux autres hommes, n'est pas seulement un ignorant, mais un 'anti-Américain'." Et, ce faisant, il ne méconnaît pas seulement le véritable idéal de l'Américain, mais il cause le plus grand dommage aux intérêts matériels des Etats-Unis; car il contribue à accroître et à prolonger les difficultés et la détresse de l'agriculteur, de l'ouvrier, du manufacturier, du directeur des chemins de fer, du banquier, de chaque citoyen et de chaque institution pouvant se réclamer des Etats-Unis.

On voit toujours surgir, dans ces sortes de crises, un antagonisme entre l'idéal des hauts principes et celui du pur égoïsme. Si le peuple des Etats-Unis sait se montrer à la hauteur de ses devoirs et saisir les occasions qui s'offrent de les remplir, il reconnaîtra, le moment venu, qu'il a accompli une œuvre toute à son avantage, et au meilleur profit de son agriculture et de son industrie. Si, au contraire, il préfère suivre ses impulsions de pur égoïsme, il arrivera, en fin de compte, que, en dépit de cette mesquine satisfaction, il aura suivi une direction totalement opposée à celle qu'il eût choisie un peuple de haute valeur morale."

DEUX NATIONS QUI DOIVENT S'ENTENDRE

Paris.—Un groupe de correspondants italiens à Paris a exposé à M. Pèret le plan d'une conférence entre les partis politiques de France et d'Italie, dans le but de liquider définitivement tout malentendu entre les deux pays. M. Raoul Pèret a accueilli favorablement cette suggestion dont il saisira très prochainement les groupes de la Chambre.

Paris vient de sortir à l'occasion de Noël, une nouvelle sacochette de diamant ayant un porte-cigarettes à l'intérieur.

LA FACTION CABOCHIENNE

UNE PAGE D'HISTOIRE

(27 AVRIL—4 AOÛT 1913)

Le conflit—on serait presque tenté d'écrire le match à trois—engagé entre M. Leullier, préfet de police, le Syndicat de la Boucherie et les consommateurs est entré dans la période décisive et nous risquons de voir les démêlés entre les bouchers parisiens et M. le Préfet de Police atteindre aux mêmes violences que lors de la Faction Cabochienne de 1913.

Les bouchers de Paris formaient—déjà—à cette époque une corporation puissante et turbulente. Constitués en "communauté" ayant leurs privilèges, soumis à une juridiction spéciale que présidait un Maître des Maîtres bouchers, élu par ses pairs, ils avaient à leur tête deux grandes familles, les Saint-Yon et les Legois lesquelles depuis Philippe-Auguste jouissaient du monopole d'achat et de vente de toute la viande nécessaire à la consommation de Paris. Tous les états de quartiers leur appartenaient et étaient exploités par eux ou à leur compte. Les "tueurs, escorcheurs et corroyeurs des abattoirs," les "revendeurs et leurs valets de boucherie" étaient leurs tributaires et constituaient une "compagnie de plus de 806-hommes."

La révolte éclata en avril 1913. Le Préfet de Paris qui était en somme le M. Leullier du temps, Pierre des Essarts, avait eu le tort de mécontenter par sa sévérité la jeunesse déjà tapageuse des écoles. Des Universitaires, tel Pierre Cauchon, le futur juge de Jehanne d'Arc, des membres du clergé, tel le Carme Eustache de Pavilly, un Président de la Chambre des Comptes, Eustache de Laistre intriquaient contre lui. Violent et autoritaire Pierre des Essarts committait une faute plus grave: il voulut porter atteinte aux droits des Maîtres bouchers. Ce ne fut pas comme de nos jours une question de barème. Le Préfet de Paris se souciait assez peu du prix que le peuple payait l'épaulé de mouton et il faut d'ailleurs reconnaître que les mercantils du temps, s'ils savaient aussi bien "escorcher" la viande que les bouchers d'aujourd'hui, étaient par contre beaucoup moins forts sur l'art d'escorcher leurs clients. Ce fut simplement parce que deux valets de boucherie ayant mis à mal un sergent du guet, le dépecèrent et l'expédièrent en Seine "enclos en un sac".

Il n'y a rien de nouveau en matière de crime. Pierre des Essarts voulut faire comparaître les coupables devant la juridiction royale. Le tribunal de la Communauté les réclama. Conflit... Les Maîtres bouchers firent de telles menaces que les conseillers du roi, la reine et le Dauphin acceptèrent de renvoyer le Préfet de Paris dans ses terres. Mais quelques mois plus tard ils osèrent le rappeler à l'Inquisition sornoise de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, lequel savait fort bien l'état d'esprit du peuple et joua un rôle d'agent provocateur.

Pierre des Essarts fit une entrée triomphale à Paris, le 26 avril et installa le jour même "en la cathédrale de la Bastille." C'était prudent... Les bouchers relevèrent le défi. Dans la nuit du 26 au 27 une réunion se tint chez les frères Legois.

Pour la première fois peut-être, sans que le mot de grève ait été prononcé, semble-t-il, le principe de ce mode de résistance fut envisagé. Saint-Yon parla en effet "d'affaïmer Paris." Caboché prêchait l'émeute et le désordre. Ce fut son avis qui prévalut, et dès le lendemain, les bouchers et escorcheurs se répandirent dans les rues, appelant chacun aux armes. Cependant—inaugurant en quelque sorte le principe du cartel interfédéral si à la mode aujourd'hui—les chefs du mouvement faisaient appel aux leaders des mécontents de l'Université.

Le 28 avril, 3,000 hommes bien armés dévalèrent vers la Bastille. Caboché et les maîtres bouchers les conduisirent, ayant pour lieutenants Pierre Cauchon, le médecin Jean de Troyes et des chevaliers comme Robert de Mailly et Elyon de Jacquemotte, chambellan du duc de Bourgogne... La Bastille est cernée. On parlemente avec Pierre des Essarts dont on exige la capitulation sans conditions... Les clameurs poussées par Caboché et ses acolytes ne pouvaient guère laisser de doutes au malheureux préfet sur le sort qu'on lui destinait. L'émeute s'amplifie. Les 3,000 "bons compagnons" de Caboché sont maintenant 20 à 25,000. Ils entourent la cathédrale et "débordent en la rue Saint-Antoine qu'ils emplissent comme vase comble." L'assaut de la Bastille est décidé quand arrive le duc de Bourgogne, dont tous les gens, écuyers, chambellans et hommes d'armes sont là, réclamant Pierre des Essarts avec les plus pressantes menaces.

Jean-Sans-Peur se présente en négociateur, en pacificateur... Et plutôt que de s'attaquer à une forteresse royale, ce qui constitue "crime de lèse-majesté," il laisse entendre aux Maîtres bouchers qu'il vaudrait mieux aller piller l'Hôtel de Guyenne tout proche, à côté de l'église Saint-Paul et où, par hasard, se trouve le Dauphin. Caboché y entraîne son armée improvisée. L'hôtel est envahi, pillé. Le Dauphin est insulté, menacé, mais s'en tire indemne plus heureux que quelques amis du roi, surpris, jugés

et exécutés sur place.

L'émeute se déchaine sur Paris. La nuit est sanglante. Les valets de boucherie sont les maîtres de la rue.

Simon Caboché à la tête de ses forcenés revint à la Bastille et s'en empara. Pierre des Essarts put en sortir vivant grâce à la protection du duc de Bourgogne, mais mieux eut valu pour lui être tué sur place. Traduit en jugement, soumis à la torture, il fut condamné et mis à mort avec deux raffinements de cruauté, dont nous épargnerons l'horrible récit à nos lecteurs... et aussi à M. Leullier.

Quelque temps encore, l'insurrection des bouchers triompha. Le 22 mai des bandes ramées, toujours conduites par Simon Caboché, envahirent l'Hôtel Royal, pénétrèrent jusqu'aux souverains, insultèrent la reine et forcèrent le roi et le dauphin à coiffer le chaperon blanc, insigne des émeutiers.

Entre temps les Maîtres bouchers assistés de leur état-major auquel s'étaient joints les théologiens de la Sorbonne, ayant terminé leurs travaux juridiques, l'exécutif du parti, Simon Caboché, reçut mission de lui faire donner force de loi.

A la tête d'une élite—soigneusement triée parmi les seuls bouchers, valets d'état et escorcheurs de Paris—Caboché pénétra en séance au Parlement et dans les deux journées mémorables des 26 et 27 mai contraignit celui-ci à publier l'Ordonnance Cabochienne en 258 articles qui établissaient, tous les projets de réformes revendiquées par le parti.

Mais l'excès même des horreurs cabochiennes conduisit la faction à la ruine. Et que M. Leullier se rassérène—le Préfet de Paris n'allait pas tarder à être vengé.

Les chefs du mouvement n'avaient plus guère d'argent. Le bon donateur de conseil—les conseillers ne sont pas les payeurs—le duc de Bourgogne émit l'idée d'un emprunt forcé sur la bourgeoisie. C'était la seule faute à ne pas commettre: les Bouchers, en effet, de par l'importance et l'ancienneté de leur communauté, étaient un peu considérés comme des bourgeois par les bourgeois eux-mêmes. Et la mesure prise contre ceux-ci, les atteignant autant dans leur amour-propre que dans leur escarcelle. C'était—peut-être—ce qu'exigeait Jean-Sans-Peur qui commençait à trouver ces auxiliaires compromettants.

Les ducs relevèrent la tête. La bourgeoisie regimba. Il y eut chez les cabochiens, des enrichissements subits qui créèrent une atmosphère de suspicion. La faction d'Armagnac sentit venir son heure et le duc d'Orléans entra dans Paris quasiment sans coup férir à la tête de son armée au début d'août. Simon Caboché, Denis de Chaumont, un des Legois et les Cailles, neveux de Caboché tentèrent de soulever encore une fois le peuple qu'ils convoquèrent le 4 août 1913, place de l'Hôtel-de-Ville. Ils y furent cernés. Leurs derniers partisans les abandonnèrent et eux-mêmes, sans gloire et sans fracas, se sauvèrent par des petites ruelles détournées, sauf les Cailles qui furent pris et pendus.

La faction cabochienne avait vécu. Le premier soin du Parlement fut, le 5 septembre suivant, de rapporter l'ordonnance du 27 mai. Quant aux chefs, ils se réfugièrent presque tous auprès du duc de Bourgogne. Simon Caboché y mourut obscurément vers 1418.

Le pouvoir royal voulut faire payer cher aux Maîtres bouchers l'émeute qu'ils avaient organisée. Les Legois et les Saint-Yon furent frappés de banissement à vie. La Grande Boucherie fut détruite et la Communauté des Bouchers supprimée avec tous ses privilèges... Mais...

Mais, comme au bout de deux ans, on n'avait pas trouvé le moyen de ravitailler convenablement Paris en viande, que le peuple protestait et recommençait à parler de tendre des chaînes, un rescrit royal autorisa les bannis à rentrer "en la bonne ville de Paris et à y reprendre commerce."

Les Legois et les Saint-Yon refusèrent. Ils acceptèrent enfin, sous la promesse que leur communauté serait rétablie, que leurs privilèges leur seraient rendus et qu'on leur reconstruirait la Grande Boucherie.

Très loyalement d'ailleurs, les Maîtres bouchers demeurèrent par la suite fidèles serviteurs du pouvoir royal, tout en restant intransigeants sur le chapitre de leurs privilèges.

Moins sincère fut la soumission de Pierre Cauchon qui lors de la reprise de Paris par les Bourguignons en 1418, revendiqua la faveur d'être nommé commissaire, pour juger les prétes du parti d'Orléans.

M. B. G.

POUR LES TIMBRES ET LES ENVELOPPES

Voici un procédé économique et très pratique pour mouiller les timbres-poste ou les enveloppes des lettres.

On prend une lampe ordinaire et on enlève le verre et une partie du brûleur; on lave le bol et on place une nouvelle mèche.

Dans le bol on place de l'eau bien propre.

De cette manière on a un article bien propre et beaucoup plus pratique que tout ce qui a été inventé jusqu'à aujourd'hui, car l'eau dure beaucoup plus longtemps.

MATA-HARI

LA DANSEUSE-ESPIONNE

Une pièce se joue, depuis quelques jours, à Paris, qui évoque l'odyssée tragique de cette danseuse soit-disant hindoue, adorablement belle, qui fit courir tout Paris dans les music-halls, où elle esquissait des pas lascifs avant la guerre, et qui, par la suite, espionne au service des Boches, fut condamnée à mort et fusillée.

Qui était cette danseuse? Mata-Hari, écrit un confrère parisien, s'appelait de son vrai nom Marguerite-Gréte Zelle, alias lady Gresha Mac-Loed. Elle était la femme divorcée d'un officier hollandais, le capitaine Mac-Loed, avec lequel elle avait passé quelques années aux Indes. C'est là qu'elle a copié quelques danses indigènes, qu'elle est venue interpréter sur les tréteaux de Paris, et surtout de Berlin.

Hollandaise d'origine, elle était surtout cosmopolite de goût. Mata dansa dans toutes les capitales, elle a fréquenté—de très près—tous les états-majors, et elle a suivi, avec les chefs d'armée, les manœuvres en France, en Silésie et en Italie.

Dans le civil, elle était au mieux avec les personnages les plus connus et les plus hauts placés à Paris, à Berlin et à Rome.

Elle possédait un petit hôtel à Neuilly, où elle recevait des magistrats, des artistes et surtout des militaires. C'est dans cet hôtel qu'elle a commencé son travail d'espionnage pour le compte du grand état-major allemand.

Et voici quelques détails au sujet de l'espionne, extraits de son procès devant le Conseil de guerre:

Le jour de la déclaration de guerre, Mata était à Berlin. Elle avait déjeuné avec le préfet de police dans un restaurant à la mode. Mais la foule, hurlante, déchainée, avait entouré l'établissement. Il était difficile d'en sortir. Le préfet prit la danseuse dans sa voiture officielle et parcourut avec elle les principales artères de la capitale prussienne.

Ce fait est reconnu par l'espionne. —Comment étiez-vous dans la voiture du préfet de police à Berlin le jour de la déclaration de guerre? lui demanda le président du Conseil de guerre.

—J'avais connu le préfet au music-hall où je jouais. En Allemagne, la police a le droit de censure sur les costumes de théâtre. On me trouvait trop nue. Le préfet était venu m'examiner. C'est ainsi que nous fumes connaissance.

—Bien. Vous êtes ensuite entrée au service du chef de l'espionnage allemand, qui vous a chargée d'une mission à Paris, vous a remis trente mille marks et vous a immatriculé C. A. 42.

—C'est vrai, répond la danseuse. J'ai reçu un nom de baptême pour correspondre avec mon ami, et trente mille marks. Mais ces trente mille marks étaient non pas un salaire d'espionne, mais le prix de mes faveurs, car j'étais la maîtresse du chef du service de l'espionnage.

—Nous le savons. Mais le chef de l'espionnage était bien généreux.

—Trente mille, c'était mon prix courant. Mes amants ne me donnaient jamais moins.

—De Berlin, vous êtes venue à Paris en passant par la Belgique et l'Angleterre. Nous étions en pleine guerre. Qu'étes-vous venue faire chez nous?

—Je voulais déménager mes meubles de l'hôtel de Neuilly.

—Soit. Mais après, vous êtes allée au front, où vous y êtes restée sept mois, sous prétexte que vous étiez attachée à une ambulance de Vitte.

—C'est vrai. Je voulais, en restant à Vitte, me dévouer à un pauvre capitaine russe, le capitaine Marov, qui était devenu aveugle. Je voulais racheter ma vie de débauche en me consacrant au soulagement de l'infirmité d'un officier malheureux, que j'aimais. C'est même le seul homme que j'ai aimé.

—Oui, mais vous fréquentiez surtout nos aviateurs. Vous étiez très intime avec certains d'entre eux, et ces braves n'avaient pour vous aucun secret sur l'oreiller. C'est ainsi que vous avez appris l'endroit où nos avions allaient déposer, au delà des lignes ennemies, les agents chargés de nous renseigner. Vous avez donné des indications précises sur ce point aux Allemands, et fait fusiller ainsi un grand nombre de nos soldats.

—Il est vrai que, du front, je correspondais avec mon amant, qui était non plus à Berlin, mais à Amsterdam. Ce n'est pas ma faute s'il était chef du service d'espionnage.

Il est superflu d'ajouter que les preuves les plus formelles furent fournies devant le Conseil de guerre, et amenèrent la condamnation à mort de la danseuse-espionne.

On rapporte, par la suite, que son défenseur, bien que fort âgé, devint éperdument amoureux d'elle, et fit des efforts désespérés, et vains, pour obtenir sa grâce.

A LA CASERNE

Pitou s'apprêtait à sortir quand le sergent de garde lui dit: —Avez-vous une permission? —J'ai l'ordre verbal du capitaine. —Montrez-moi cet ordre verbal. —Un autre: —Sergent, j'ai les pieds glacés. —Mettez-les à angle droit, vous aurez tout de suite 90 degrés.

LA CENT-QUINZIEME NOUVELLE

L'électricité s'allume. Le bureau, salon, qui sommeillait, soudain s'éveille. Trois fleurs se fanant tentent un effort pour sourire. Voici la maîtresse aimée qui revient.

—Ouf! Tout de même, on est bien chez soi.

Et la directrice de la grande revue féministe, qui rentre d'un voyage de trois jours,—pour le service—jette sur le sofa ses gants, son chapeau, son réticule. Elle s'assied, s'étend, respire.

—On est bien! Un moment d'oubli.

Mais, sur le bureau, un gros paquet hostile arrête son regard.

Déjà elle est debout, nerveuse, reprise par le métier. Elle lit le mot laissé par son secrétaire, sur le dessus: "Rien de nouveau, madame, au journal. Ci-dessous les derniers comptes arrivés. Production abondante pour ces trois jours: 114 nouvelles! Bien du plaisir, ma chère directrice!"

—Il appelle ça "rien de nouveau," marmonne-t-elle, amère.

114 nouvelles d'écrivains divers qui sollicitent d'être publiés. 114. Et il va falloir qu'elle lise, apprécie, choisisse! Sans plus attendre, pour n'être pas en retard. Car demain il en arrivera d'autres et d'autres encore... Et il faudra qu'elle lise à nouveau... toujours.

Pourquoi s'est-elle dit, un jour: il y a peut-être un génie inconnu qui se révélera... Un génie! Ah! qu'il entre vite!

—114! C'est égal, ils exagèrent! grande-telle.

Elle soupèse le tas. Elle a un geste las. 114!

—Ah! non! Tant pis pour une fois. Pas ce soir. Demain... Demain on jamais!

Et, soudain, elle est calmée. Elle revient au sofa, s'assied, s'étend, respire.

Un moment d'oubli.

Or, voici que la porte s'ouvre et qu'un homme entre. Un homme dont elle n'a pas peur, ma foi, tant il apparaît inattendu. Un long peplum, des pieds nus dans des sandales, une couronne de lauriers au front.

Il l'avance et elle reste calmée. Sans bouger, même, elle plaisante.

—C'est vous, le génie? Asseyez-vous.

Mais l'inconnu, majestueux, est grave.

—Ne raillez pas, madame. Il ne sied point.

Il désigne les manuscrits qu'a rejetés sur le bureau la directrice.

—Je suis un des héros qui vivent dans ces pages. Un de ceux que vous allez peut-être vouer à l'oubli. De mon nom: Perpetus Viator, général romain victorieux. Et je viens...

Elle se sent à l'aise. Elle l'interrompt, bravant:

—Vous permettez, général... Un peu de poudre... Le voyage, vous savez... Je suis surmenée. Voilà. Je vous écoute...

Désinvolte, preste elle a eu trois gestes. Elle est prête.

—Et je viens, madame, pour protester...

—Vous avez appris le français, monsieur... Voilà qui est moderne.

—De grâce... Pour protester au nom de tous. Les autres m'ont désigné, parce que je suis représentatif. Nous voulons vivre... Et, tenez, les voilà, les autres...

Elle regarde. La salle s'emplit, derrière le message. Des personnages se bousculent pour entrer... Et elle les reconnaît bien, parbleu! Les voilà tous; la petite bourgeoise et son amant, la fausse grande dame et la tireuse de cartes, le rapin, l'homme d'affaires et l'inventeur... A peine, dans la foule, un imprévu... Et là le regardant, la directrice, avec des yeux mauvais; leurs bouches s'ouvrent pour des exclamations. Ils sont combien de fois 114, là dedans? Et elle a un peu peur, à présent.

—Nous voulons vivre! Si vous nous rejetez c'est fini de nous. Les auteurs pourraient vous pardonner. Ils recommenceraient. Ils ont pour eux la vie... Nous, nous naissons d'une pensée qui se fixe un instant et n'avons pour exister qu'une occasion. Il faut la saisir. Nous voulons vivre. Et notre vie dépend de vous. Vous n'avez pas le droit de nous oublier froidement dans le néant.

—J'ai le droit de choisir... Mais une rumeur s'étend, hostile! —Pas de choix, pas de choix!... Le droit de vivre pour chacun!... De tous côtés des visages grimacent. Des animaux grognent. Un crapaud gris saute sur l'étagère. —Et comment? Puisqu'il faut que je ne prenne... —Il ne faut pas. Et pour cela, écoutez, madame, ce que nous avons décidé: vous allez vous mettre à ce bureau, prendre une feuille, et de tous ces contes que vous voulez dédaigner, faire un seul conte où nous paraîtrons tous... —C'est impossible! Réfléchissez... —J'ai dit. —Il l'encercleront peu à peu. —Nous la tenons! dit un bonnet haineux. Avance, Viator; exige!... Le Romain approche. Mais déjà il est débordé, essaye en vain de rétablir la foule. Un remous le bouscule. Un homme crie: —Il trahit! Un autre!... un autre!... Son temps est passé!... Un orateur se pousse, fend les rangs. Il profère des phrases bizarres avec de grands gestes, en sautant. Et —Oui, oui! Bravo!

UN PROPHETE

VICTOR HUGO AVAIT PROPHÉTISÉ LA DÉFAITE DE L'ALLEMAGNE

Le 1er mars 1871, à Bordeaux, l'Assemblée Nationale dut ratifier par son vote les préliminaires de paix signés à Versailles par Jules Favre, ministre des Affaires Etrangères du gouvernement de la Défense Nationale, et Bismark, chancelier du premier empereur allemand. La décision intervint sous forme d'une loi autorisant Adolphe Thiers à subir la loi du vainqueur. Toutes les formalités de la procédure parlementaire, renvoi à l'examen des bureaux, formation d'une commission, nomination d'un rapporteur, déclaration d'urgence, mais aucune discussion utile ne s'ouvrit. Il y eut seulement à la tribune des proclamations solennelles.

Tout d'abord les députés confirmèrent la révolution du 4 septembre par la déchéance de Napoléon III responsable de la défaite et du débâcle de la patrie. Soixante représentants, dont M. Georges Clemenceau est le dernier survivant, protestèrent contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Enfin Victor Hugo député de Paris, fit entendre les paroles suivantes qu'un compte-rendu sténographique nous a conservées:

M. Victor Hugo.—"Il y a désormais en Europe deux nations qui seront redoutables: l'une parce qu'elle sera victorieuse; l'autre parce qu'elle sera vaincue. (Sensation.)

De ces deux nations, l'une, la victorieuse, l'Allemagne, aura l'empire, la servitude, le joug de la soldatesque, l'abrutissement de la caserne, la discipline jusque dans les esprits, un parlement tempéré par l'incarcération des orateurs... (mouvements.)

Cette nation, la nation victorieuse, aura un empereur de fabrique militaire en même temps que de droit divin, le César byzantin, doublé du César germanique; elle aura la consigne à l'état de dogme; le sabre fait spectre, la parole muséifiée, la pensée garottée, la conscience agouillée; pas de tribune! pas de presse! Les ténébreux!

L'autre, la vaincue, aura la lumière. Oh! une heure sonnera. Nous la sentons venir cette revanche prodigieuse. Nous entendons dès à présent notre triomphe à venir marcher dans l'histoire à grands pas. Oui dès demain, la France n'aura plus qu'une pensée: se recueillir, se reposer, dans la réverie redoutable du désespoir reprendre des forces, se régénérer, redevenir la grande France, la France de 92, la France de l'Idée et la France de l'Épée.

Puis, tout à coup, un jour elle se redressera. Oh, elle sera formidable. On la verra d'un bond ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace!

Est-ce tout? Non! Saisir, écoutez-moi, saisir Trèves, Mayence, Coblenz, Cologne... toute la rive gauche du Rhin."

En ces termes d'une magique précision le poète résumait tout l'avenir de l'Europe, comme pendant dix-huit ans du haut de son fier exil, il avait prévu et annoncé l'effondrement du dernier Napoléon, comme plus tard, en 1876, élevant la voix pour les Serbes martyrisés par les Turcs, il présidait le réveil glorieux de la Serbie et la ruine de l'empire ottoman; comme durant toute sa vie il ne cessa de prophétiser la chute des empereurs et des rois renversés de tous les trônes par l'irrésistible force de l'idéal républicain.

On a souvent douté de la compétence des poètes dans le domaine de la politique. On a discuté sévèrement Victor Hugo pair de France, député, sénateur. Le présent montre maintenant que l'illustre poète fut aussi un admirable homme d'Etat.—Coriolis.

LA REPRISE DU COMMERCE

ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA RUSSIE

Washington.—On dit dans les milieux officiels qu'il est probable que les changements apportés dans la politique du gouvernement soviétique, ou devant être faits prochainement, amèneront probablement la reprise des relations commerciales entre la Russie et les Etats-Unis.

On ajoute que les rapports reçus récemment par le gouvernement américain sont très optimistes en ce qui concerne la ligne de conduite qui sera suivie par les autorités du gouvernement soviétique.

On annonce que le gouvernement américain a déjà changé de ligne de conduite à l'égard de la Russie en recevant aux Etats-Unis un agent chargé de faire des achats de grain pour le ravitaillement de la Russie.

ILS PRÉFÈRENT L'EUROPE

Coblence.—Neuf cent soixante et onze soldats américains, vingt-deux officiers et un détachement de treize-huit hommes de différents corps et de seize soldats démobilisés et sans moyens sont partis d'ici pour Anvers. Ils s'embarqueront pour les Etats-Unis à bord du transport "Crook." Tous ces hommes font partie de la seconde brigade. Tous regrettent d'avoir à partir, car le change leur est favorable et les fêtes battent leur plein.

La Visite du Croiseur "Jeanne d'Arc"

LA RÉCEPTION DE LA COLONIE FRANÇAISE

La colonie française et les amis de la France à la Nouvelle-Orléans se sont tous réjouis de l'arrivée dans notre port du navire école de la glorieuse marine française que nous avons déjà eu l'occasion de saluer à trois reprises précédentes.

De nombreuses fêtes et manifestations furent organisées à cette occasion. La colonie française donna un grand banquet, qui eut lieu au Restaurant de la Louisiane et qui fut présidé par M. Enguehard, consul de France à la Nouvelle-Orléans. La colonie française avait bien fait les choses. La salle était décorée avec le goût le plus parfait et le plus excellent des repas fut servi. Le consul de France avait, à sa droite, le capitaine de vaisseau Stots et à sa gauche le très sympathique doyen de la colonie française, M. J. M. Vergnolle, qui malgré son âge avancé fait toujours preuve du plus grand zèle en tout ce qui concerne la France et les représentants qu'elle nous envoie. A la table d'honneur se trouvait également le maire de la Nouvelle-Orléans, Monsieur Laval, l'évêque auxiliaire de notre ville, et MM. Garsaud, Allgeyer, Demougout et Darrivière; les représentants des autorités fédérales et militaires, MM. Boucheix, chancelier du consulat, André Lafargue, avocat-conseil du consulat de France, et plusieurs autres personnages de marque.

En termes heureux et émus, M. Enguehard souhaita la bienvenue au commandant Stots et à ses officiers.

Ce discours fut suivi de ceux du maire de la Nouvelle-Orléans, des représentants des autorités militaires, de Monsieur Laval et du capitaine Stots, qui remercia tout spécialement les organisateurs de ce banquet.

Les officiers de la "Jeanne d'Arc" ne peuvent qu'emporter le meilleur souvenir de cette joyeuse réunion.

Une autre partie du programme qui fut très appréciée fut la journée organisée par la chambre de commerce française. Sous la direction de MM. De la Vaselais, Allgeyer, Garsaud, Remanjon et McLellan, le commandant et les officiers visitèrent les réservoirs d'eau de la ville, les entrepôts de coton, le "Grain Elevator" et la raffinerie américaine. Ils firent également une inspection du port sur le